



1550, rue Metcalfe
Bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6
Téléphone : 514 872-3568
Télécopieur : 514 872-2556
ocpm.qc.ca

Montréal, le 17 novembre 2011

Par courriel

M. Roger Lachance
Directeur associé - Environnement
Direction de l'environnement et du développement durable
Ville de Montréal

Objet : Consultation publique sur le traitement des matières organiques

Monsieur,

Pour faire suite aux séances d'information des dernières semaines, la commission de l'Office, chargée de mener la consultation publique sur le projet mentionné en objet, souhaite obtenir les informations suivantes :

- 1) Où se fera le compostage des sapins de Noël?
- 2) Une fois choisies les technologies pour chacun des sites, qui fera l'évaluation sur les odeurs? Comment et selon quelles modalités cette évaluation sera-t-elle effectuée?
- 3) La commission aimerait obtenir des précisions sur l'organisation des comités de suivi. Quels seront le mandat précis de ces comités, leur composition, les critères de sélection des membres et les mécanismes de fonctionnements?
- 4) La commission aimerait également avoir des précisions sur la stratégie envisagée par la Ville de Montréal concernant la collecte de la matière organique dans les immeubles de neuf logements et plus. À quel moment cette stratégie sera-t-elle mise en place?
- 5) Dans les études de circulation réalisées pour chacun des sites, est-ce que les allers-retours des camions sont compris dans les calculs? En d'autres termes, est-ce que les camions vides qui sortent des sites ont été comptabilisés dans les analyses?
- 6) Au moment de la présentation du concept architectural des bâtiments, la commission a appris que la Ville de Montréal analysait la possibilité d'installer des éoliennes à proximité des bâtiments. Dans ce contexte, est-ce des études sur le bruit produit par des éoliennes ont été réalisées en milieu urbain?

- 7) Étant donné le nombre d'années de décalage entre la construction de l'usine de biométhanisation de Montréal-Est et celle de l'arrondissement de LaSalle, compte-t-on tout de même sur le programme de subventions fédérales puisque les délais seraient dans ce cas dépassés de six ans?
- 8) En lien avec une question posée par Mme Loubert¹ lors de la séance d'information du 7 novembre dernier sur un agrandissement possible de l'usine de biométhanisation, M. Blain a répondu que ce serait vraiment difficile en raison la surface disponible. Mais, est-ce qu'un agrandissement en hauteur de l'usine de biométhanisation serait possible?
- 9) Quelle est actuellement la ventilation budgétaire pour la sensibilisation et la participation des citoyens aux projets pilotes de collecte de matières organiques dans les arrondissements et les villes liées de l'agglomération de Montréal?

Merci de votre précieuse collaboration.

Nicole Lacelle
Secrétaire de la commission
Office de consultation publique de Montréal

¹ Transcription du 7 novembre 2011, document 6.2, p. 142